



Communiqué de presse

Grippe : les enfants au cœur de l'épidémie, l'AFPA appelle à une mobilisation urgente

Alors que la campagne de vaccination contre la grippe est prolongée jusqu'à fin février, la situation épidémique reste préoccupante en France. Les enfants, particulièrement touchés, représentent une part importante des passages aux urgences hospitalières et des soins non programmés dans le secteur ambulatoire. Malgré les recommandations de la Haute Autorité de Santé, la couverture vaccinale des enfants reste insuffisante. L'AFPA tire la sonnette d'alarme pour sensibiliser à l'urgence de protéger les plus jeunes.

Une couverture vaccinale pédiatrique insuffisante

Lors de la dernière saison grippale, plus de 10 000 enfants ont été hospitalisés en raison de la grippe. Trois souches virales – A(H1N1), A(H3N2) et B(Victoria) – circulent actuellement avec une intensité exceptionnelle, saturant les consultations en pédiatrie libérale, les urgences pédiatriques et les services d'hospitalisation. Dans ce contexte, le recours au traitement antiviral par oseltamivir (Tamiflu®), permettrait de réduire les formes graves et de limiter les complications de la grippe, en particulier chez les plus vulnérables.

Les enfants jouent un rôle central dans la propagation de la grippe, que ce soit à l'école, en crèche ou au sein des foyers. Pourtant, malgré des études démontrant que leur vaccination est l'une des stratégies les plus efficaces pour réduire la transmission globale, moins de 5% des enfants sont vaccinés et à peine 14% des enfants fragiles. Des chiffres encore très éloignés des objectifs de l'OMS, qui recommande une couverture vaccinale de 75% pour les populations à risque.

L'AFPA rappelle également l'importance des gestes barrières pour compléter la protection des enfants et freiner la propagation de la grippe. Lavage des mains, port du masque, aération des espaces : autant de mesures simples mais essentielles, trop souvent négligées depuis la pandémie Covid-19, alors qu'elles restent particulièrement efficaces contre la dissémination des virus.

Trois actions pour une meilleure prévention : l'appel de l'AFPA

Face à cette situation, l'AFPA appelle à une mobilisation immédiate autour de trois axes prioritaires :

1. Rendre le vaccin nasal accessible

Déjà adopté avec succès dans plusieurs pays européens, le vaccin nasal représente une alternative pratique et non invasive, idéale pour surmonter les appréhensions liées aux injections. Malgré une recommandation préférentielle

de la HAS, ce vaccin reste inaccessible dans les officines en France. Il est essentiel de lever cet obstacle pour plus d'équité.

2. Renforcer les campagnes de sensibilisation nationale

La grippe ne concerne pas seulement les personnes âgées : elle peut également avoir des conséquences graves pour les enfants. Vacciner les plus jeunes est une priorité pour limiter la transmission du virus. Garantir un accès facile aux tests de diagnostic rapide et leur prise en charge systématique par l'Assurance Maladie permettrait un diagnostic précoce de la grippe, à un stade où les traitements antiviraux sont les plus efficaces pour atténuer les symptômes et réduire les complications.

3. Améliorer la diffusion des recommandations de la HAS

Depuis 2020, la Haute Autorité de Santé recommande la vaccination systématique des enfants de 2 à 17 ans. Cette directive demeure insuffisamment appliquée. Une communication claire et ciblée auprès des professionnels de santé et des familles est nécessaire pour mieux informer sur les bénéfices de cette vaccination.

« Le vaccin nasal constitue une avancée majeure pour protéger efficacement les enfants contre la grippe. Son absence de remboursement génère une double inégalité : d'un côté, les familles modestes sont privées d'une solution essentielle ; de l'autre, les laboratoires renoncent à sa commercialisation faute de soutien financier. Il est impératif que les pouvoirs publics suivent les recommandations de la HAS et puissent garantir un accès équitable à ce vaccin nasal », déclare Andreas Werner, Président de l'AFPA.

Cosignataires du communiqué :

- Société française de pédiatrie (SFP)
- Groupe de Pathologie Infectieuse Pédiatrique (GPIP)
- Conseil National Professionnel de Pédiatrie (CNPP)
- Groupe Francophone de Réanimation et Urgences Pédiatriques (GFRUP)

À propos de l'AFPA

Fondée en 1990, l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA), regroupe les pédiatres ayant un exercice à prédominance libérale et compte aujourd'hui plus de 1 500 adhérents. Depuis toujours, l'AFPA a pour objectifs de maintenir à haut niveau la pédiatrie de ville en menant une réflexion sur le contenu et la qualité de l'exercice quotidien de la profession. Pour cela, elle possède en son sein différents groupes de recherche, de réflexion, propose des formations continues etc... L'AFPA est désormais reconnue comme société savante de pédiatrie ambulatoire. Cette association est devenue une référence en matière de santé de l'enfant. Ses experts sont sollicités régulièrement par le ministère de la Santé, la HAS, et la CNAM.

Contacts presse - Agence Initiale

Arthur Lautrey
arthur@agence-initiale.fr – 06 74 77 85 11

Mathilde Beau
mathilde@agence-initiale.fr – 07 66 42 22 41